



# Macamic, c'est plus qu'une ville

# M

.....

*Macamic, c'est plus qu'une ville!  
Une nature dans ses plus beaux  
atours, dominée par le lac Macamic,  
la propriété accessible, de grands  
terrains dans des quartiers bien  
aménagés, conçus pour les résidents.*

•

*Une ville organisée, de nombreux  
commerces et services municipaux,  
hospitaliers et gouvernementaux,  
une économie solide et bien établie,  
un avenir prometteur.*

•

*Moi, j'ai choisi Macamic et ses gens  
accueillants!*

# C

.....

*Choisir sa ville, c'est choisir sa  
qualité de vie. Chaque année,  
Macamic accueille de nouveaux  
résidents, et ce n'est pas sans raison.*

•

*De beaux parcs, un environnement  
sain, sans pollution, une eau de  
qualité, des loisirs pour tous les âges;  
des gens d'affaires dynamiques,  
une population fière de sa ville.*

•

*Macamic, le choix d'une qualité de  
vie supérieure! Macamic, une ville  
de choix.*

## Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	8	aussi bien les femmes que les hommes.
Votre Caisse Desjardins	9	
La page communautaire	10	Ce bulletin d'informations est publié six
La rubrique informative	15	fois l'an par la Ville de Macamic.
Le calendrier des activités	18	
Pour nous rejoindre	20	Mise en pages :       Ginette Labbé
		Correction       :       Victoire Bacon

**Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

Dépôt légal - Volume 14 no 2  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique du maire

Madame,  
Monsieur,

Les travaux d'aménagement du nouvel hôtel de ville vont bon train et devraient être terminés au cours des prochaines semaines.

Les travaux se déroulent très bien et nous devrions être fiers des résultats, cela permettra une meilleure qualité de vie à nos employés qui n'auront plus à subir régulièrement les vapeurs et les odeurs de combustibles et l'inconfort que cela représente lorsque nos pompiers doivent démarrer les véhicules du service des incendies pour répondre aux appels d'urgence ou pour procéder à des entretiens réguliers.

De plus, ces locaux seront beaucoup plus fonctionnels et mieux adaptés aux besoins de la nouvelle municipalité, et ce, sur les trois étages du bâtiment en y incluant le sous-sol.

Une activité portes ouvertes sera organisée en mai prochain pour une visite des nouveaux locaux pour toutes les personnes intéressées; la date vous sera communiquée prochainement.

Dans le dernier Info-Mak, nous y mentionnions que l'augmentation de la taxe foncière pour le service des incendies facturée aux contribuables des anciennes paroisse et ville en 2009 était pour payer les coûts reliés à l'achat du dernier camion des incendies; vous auriez plutôt dû y lire que cette taxe sert à payer l'ensemble des dépenses reliées à notre quote-part pour l'année 2009 que nous versons à la Régie des incendies de Roussillon.

Nous vous invitons à assister à nos assemblées régulières du conseil le deuxième lundi du mois, à 19 heures et en vérifiant à l'avance, le quatrième lundi, à la même heure.

Recevez, madame, monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Le Maire,**

  
**Daniel Rancourt**

## Informations municipales



### RAPPEL

Nous désirons rappeler aux propriétaires d'animaux l'existence d'un règlement municipal qui précise, entre autres, ce qui suit :

#### ➤ Excréments

Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou toute propriété privée salie par les dépôts de matières fécales laissés par un animal dont il est le gardien et doit en disposer d'une manière hygiénique; à cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire. Cette disposition ne s'applique pas aux chiens-guides.

#### ➤ Place publique - tenue en laisse

Aucun chien ne peut se trouver sur une place publique, à moins qu'il ne soit tenu en laisse par son gardien. Le chien ne peut en

aucun moment être laissé seul, qu'il soit attaché ou non.

Également, nous demandons à tous les propriétaires d'un animal, soit un chien ou un chat qui n'est pas muni d'une licence de la municipalité, de procéder à son enregistrement en se rendant à l'hôtel de ville aux heures de bureau, soit de 8 heures 30 à 16 heures. La licence est gratuite et est valide en permanence.

Voici quelques articles de ce règlement :

### 3.2 Nombre

À l'intérieur du secteur urbain de la Ville, nul ne peut garder, dans une maison d'habitation, ou sur le terrain où est située cette maison d'habitation, ou dans les dépendances de cette maison d'habitation, un nombre total combiné de chiens ou de chats supérieur à trois (3).



### 7.8 Médaillon

La Ville de Macamic remet à la personne qui demande la licence un médaillon avec un numéro.

Le médaillon est valide jusqu'à ce que l'animal soit mort, disparu, vendu ou que le gardien en ait autrement disposé.

### 7.10 Port du médaillon

Le gardien doit s'assurer que le chien ou le chat porte en tout temps, au cou, le médaillon émis correspondant audit chien ou audit chat, faute de quoi il commet une infraction.

### 7.11 Altération d'un médaillon

Il est défendu à toute personne de modifier, d'altérer ou de retirer le médaillon d'un animal de façon à empêcher son identification.

### 7.12 Duplicata

Un duplicata des médaillons perdus ou détruits peut être obtenu gratuitement.

De plus, nous désirons vous rappeler que, dans ce même règlement, il y a des races de chien interdites sur notre territoire; en voici le détail :



### 10.1 Races interdites

- 1) Un chien de race rottweiler, mastiff, bull mastiff;
- 2) Un chien hybride issu d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 1** du présent article et d'un chien d'une autre race;
- 3) Un chien de race croisée qui possède les caractéristiques substantielles d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 1** du présent article;
- 4) Un chien de race bull-terrier, staffordshire bull-terrier, american pitbull-terrier (p.i.h.) ou american staffordshire terrier;
- 5) Un chien hybride issu d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 4** de cet article et d'un chien d'une autre race;

- 6) Un chien de race croisée qui possède les caractéristiques substantielles d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 4** du présent article;
- 7) Un chien déclaré dangereux par le service des travaux publics de la Ville de Macamic suite à une analyse du caractère et de l'état général de l'animal.

Nous vous rappelons que l'application de ce règlement est confiée à la Sûreté du Québec.

Source : M. Denis Bédard  
Directeur général  
819 782-4604, poste 238

### Semaine du grand nettoyage

Vous désirez vous départir de gros rebuts et d'articles encombrants, profitez des journées du grand nettoyage les 14 et 15 mai pour les secteurs des anciennes paroisse et ville de Macamic et pour le secteur Colombourg, la collecte se fera le mercredi 13 mai 2009.



Pour être assuré d'une collecte, vous devez donner votre nom et votre adresse au plus tard le mardi 12 mai 2009, au bureau de l'hôtel de ville, à Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223, du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures 30.

### NE SERONT PAS RAMASSÉS :

Huile, peinture, branches, foin et solvants.

Ne pas oublier de mettre vos ordures au bord du chemin la veille de la collecte.

### **Déchets et débris normalement acheminés au dépotoir par le contribuable lui-même**

En raison de la fermeture définitive du dépotoir en janvier dernier et considérant que la MRC d'Abitibi-Ouest n'est pas en mesure, encore pour quelques mois, de recevoir à son site les contribuables qui désireraient se départir de rebuts autres que les déchets domestiques et de recyclage qui sont ramassés directement à la résidence, prenez bonne note de ce qui suit :

- ✓ **Tous les samedis** débutant le 18 avril 2009, exclusivement de 11 heures à 15 heures, un conteneur sera disponible pour recevoir les rebuts qui ne sont pas précisés ci-haut.

Où : 14, 7<sup>e</sup> Avenue Est, Macamic (ancien garage municipal).

Ce service sera temporaire et seulement pour quelques mois. Il s'adresse **exclusivement aux contribuables de la nouvelle ville de Macamic** et une preuve d'identité pourrait être exigée par le surveillant qui sera sur place afin d'assurer le contrôle.

En dehors des heures d'ouverture les samedis, le conteneur ne sera pas accessible et il sera sous clé. Un système de surveillance électronique sera en place et les fautifs qui laisseraient des débris sur le terrain ou le long des clôtures seront automatiquement mis à l'amende.



N.B. Seulement quelques bardeaux d'asphalte pourront être acceptés dans ce conteneur. Pour des quantités plus importantes, vous

devrez communiquer avec Transport Gélinas inc. au 819 782-4484 pour la location, à vos frais, d'un conteneur.

Source : Denis Bédard  
Directeur général

Information : Richard Michaud  
Surintendant des travaux publics  
819 782-4604, poste 224

### Abat-poussière

Nous désirons rappeler aux contribuables concernés que notre premier épandage d'abat-poussière sur nos chemins de gravier se fera après la période de dégel et au cours de la deuxième semaine de juin, toujours si la température le permet.

Votre conseil municipal a autorisé un budget supplémentaire pour ce service de sorte que le deuxième épandage durant l'été sera complet et non seulement vis-à-vis les résidences.

Information : Richard Michaud  
819 782-4604, poste 224

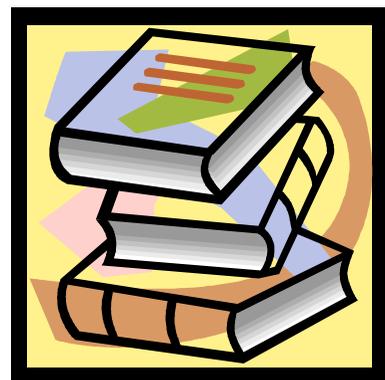
## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Victoire à l'italienne  
John Grisham
- Un mariage en décembre  
Anita Shreve
- Villa numéro 2  
Danielle Steel
- Anne... avant la maison aux  
pignons verts  
Budge Wilson
- Marie Major  
Sergine Desjardins
- Les recettes préférées de ma  
famille  
Claudette Taillefer
- Chère Laurette  
Tome 3 : Le retour  
Michel David
- Frères ennemis  
Jean Mohsen Fahmy

- Une jeune femme en guerre  
Tome 3 : Jacques ou Les échos  
d'une voix  
Maryse Rouy
- Une rose tardive  
Michelle Tisseyre
- Les lettres du mercredi  
Jason F. Wright

Le gagnant du tirage d'un gilet pour janvier est Félix Boisclair et pour février, Steven Pépin.



## Votre Caisse Desjardins

### ÉVOLUER POUR DEMEURER UNE COOPÉRATIVE FORTE, ACCESSIBLE ET PRÉSENTE DANS LE MILIEU.

La Caisse Desjardins de Royal-Roussillon étant une institution financière de nature coopérative imputable de ses résultats, les dirigeants élus de la Caisse ont le devoir de faire en sorte que leur établissement puisse maintenir un niveau de rentabilité suffisamment élevé pour être en mesure de s'acquitter adéquatement de l'ensemble de ses responsabilités; c'est pourquoi les dirigeants de la Caisse entreprennent de façon régulière une analyse et une réflexion approfondies permettant de cibler les orientations stratégiques et les enjeux à venir afin de se donner une vision à moyen et à long terme. L'année qui commence s'annonce pleine de défis; notre réflexion devra tenir compte des réalités actuelles des marchés financiers affectés par la crise mondiale, lesquelles ont un impact direct sur notre offre de services ainsi que sur les moyens dont nous disposons pour les offrir dans un milieu de plus en plus concurrentiel et complexe, tout en tenant compte des changements dans les habitudes et les comportements financiers. Non seulement nous aurons à relever ces défis, mais nous aurons également la responsabilité d'accompagner nos membres dans cette période de turbulence. Des décisions devront être prises et des actions devront être mises en place, lesquelles doivent s'appuyer sur les principes directeurs suivants :



Fernand Major  
Président

Lina Lafrenière  
Directrice générale

- garantir l'accessibilité de nos produits et services de la plus haute qualité à l'ensemble des membres et de la population de notre territoire;
- offrir la « gestion professionnelle des avoirs » quel que soit le lieu de résidence du membre;
- maintenir une santé financière solide permettant sa capitalisation;
- assurer la solidité, la compétitivité et la pérennité de la Caisse afin de demeurer une institution financière présente dans le milieu socio-économique de l'Abitibi-Ouest.

En tout temps, si vous avez des préoccupations, n'hésitez pas à nous contacter au 819 782-4676, il nous fera plaisir d'en discuter et de trouver ensemble une solution adaptée à vos besoins.

## La page communautaire

### Fabrique de Macamic

#### SOUPER LASAGNE-SPAGHETTI

Le souper au profit de la fabrique de Macamic qui a eu lieu le 15 février dernier, au Chalet Multi-Services, fut une belle réussite et a généré des profits de 1 167,75 \$.

Merci au Cercle des Fermières pour la préparation des lasagnes, de la sauce à spaghetti et autres mets, merci au Mouvement des Femmes chrétiennes pour les délicieux desserts variés ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur implication et leur beau sourire.

Merci à la Ville de Macamic pour le local, à monsieur Daniel Rancourt pour la musique et à monsieur Benoît Roy pour les billets. Merci également à nos commanditaires, soit BMR, Pharmacie Jean Coutu, Inter Marché, Salon Annette Lebel, Céline Esthétique et à quelques donateurs anonymes. Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous tous.

**Rollande Auger, marguillière**



### QUILLETHON

Il y aura un quillethon au profit de la fabrique de Macamic le samedi 25 avril, à compter de 13 heures, au Bar 27 de Macamic.

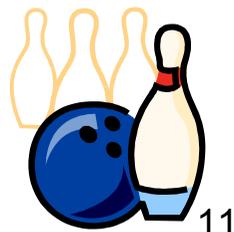
Chaque partie est au coût de 2,50 \$ par personne et il y a possibilité de cinq personnes par allée.

Vous pouvez former une équipe ou vous inscrire individuellement à Rollande Auger au 819 782-4466 ou au Bar 27 au 819 782-4836, et ce, **à compter du 15 avril.**

Plusieurs prix seront remis, dont un au gagnant, un prix de participation et un prix de consolation. Il y aura également un tirage moitié-moitié.

Bienvenue à tous.

**Rollande Auger, marguillière**



11

### VENTE DE GARAGE

Pour une 3<sup>e</sup> année consécutive, il y aura une vente de garage au profit de la fabrique de Macamic les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai, au Chalet Multi-Services.

Les heures d'ouverture seront les suivantes :

- vendredi et samedi de 9 heures à 21 heures;
- dimanche de 12 heures à 16 heures.



Les personnes qui ont des articles à donner peuvent les apporter au Chalet Multi-Services le mercredi 29 avril, de 12 heures à 18 heures et le jeudi 30 avril, de 12 heures à 21 heures. S'il vous est impossible de vous déplacer ou que vous avez des objets trop lourds, nous pouvons aller les chercher.

Pour information, vous pouvez téléphoner à la responsable, madame Rollande Auger au 819 782-4466.

### Comptoir familial

Depuis janvier 2009, le Club Lions de Macamic assume la gestion du comptoir

12

familial; c'est avec beaucoup d'intérêt que le Club Lions s'implique dans ce dossier. Un comité a été formé et a comme objectif d'assurer un service de qualité autant au niveau des produits que du service. Les bénévoles en place font un travail colossal afin de faire le tri des vêtements et de préparer le local afin de donner le meilleur service possible.

Le comptoir est présentement ouvert au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Le lundi de 13 heures à 16 heures, le mardi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, le mercredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures et le jeudi de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures. Ceux qui ont des dons de vêtements ou autres peuvent le faire aux heures d'ouverture.

N'hésitez pas à venir nous visiter, nous avons des vêtements de bonne qualité à des prix très bas.

**Michel Boisclair et Gaétan Thibodeau**  
Responsables du comité  
Le Club Lions de Macamic

**Chemin de croix théâtral à Macamic**

Un groupe de 18 adolescents(es) des paroisses du secteur de Macamic vous invite à leur chemin de croix théâtral à l'église de Macamic le vendredi 10 avril, à 19 heures.

Mise en scène : Valérie Dionne  
Musique : Benoît Roy

Bienvenue à tous.

**Horaire des célébrations de la Semaine sainte pour le secteur de Macamic**

Jeudi saint : la Cène à 19 heures à Authier-Nord

Vendredi saint : la Passion à 15 heures à Taschereau et le chemin de croix théâtral à 19 heures à Macamic

Samedi saint : Veillée pascale à 20 heures à Authier

Le jour de Pâques :

Authier-Nord à 9 heures 15  
Poularies à 9 heures 15  
Taschereau à 11 heures  
Macamic à 11 heures

**Clarification et précision lorsqu'il y a des funérailles à l'église en l'absence du curé**

En l'absence du curé de la paroisse, il n'appartient pas à la maison funéraire ni à la famille de trouver un prêtre ou un laïc pour officier les funérailles, sinon les frais du ministère seront payés par la famille; si la famille demande un ami prêtre ou s'il y a un prêtre dans la famille, c'est aussi aux frais de la famille. La paroisse paie seulement l'intention de messe.

En l'absence de votre curé, **il y a trois possibilités** offertes par la paroisse aux familles endeuillées et qui sont incluses dans les frais des funérailles (250 \$) :

- 1- Une belle célébration de la Parole animée par des laïcs, ce qui a déjà été fait dans des paroisses de notre secteur et a été apprécié. Il y a plus de 15 personnes qui ont eu la formation dans notre secteur.
- 2- La famille dans le deuil peut attendre le retour du curé.

**Ces deux possibilités sont à prioriser afin de suppléer au manque de prêtres dans notre diocèse.**

- 3- À la limite, **la paroisse** peut demander à un prêtre de venir célébrer les funérailles aux frais de la fabrique. Le curé demande toujours, en son absence, à un prêtre d'être de garde si cela se présentait.

N.B. Il est aussi possible, **et en tout temps**, à la paroisse de déléguer deux personnes pour une célébration de la Parole au salon funéraire (75 \$).

Voilà quelques précisions à considérer pour le bon fonctionnement dans les paroisses du secteur de Macamic lors d'un décès en l'absence du curé. **Dites-le aux gens!**

Léandre Lapointe, prêtre-curé

**Bibliothèque secteur Colombourg**

La bibliothèque de Colombourg recherche des bénévoles; pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Noëlla Royer au 819 333-4466. Une formation sera donnée.

La bibliothèque est ouverte les mardis de 11 heures 30 à 13 heures, et ce, les jours où l'école est ouverte et le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures.

Nous avons toujours l'heure du conte le mercredi de 19 heures à 19 heures 30. Une fois par mois, il y a une activité de bricolage. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Katy Ducharme au 819 333-2894.



Nous avons un écran d'ordinateur, un clavier et une souris à donner; si vous êtes intéressé, téléphonez au 819 333-4466.

Voici les gagnants d'un gilet pour le concours 10 millions de livres, à la bibliothèque de Colombourg : janvier : William Morin-Dionne; février : Maude Gagnon. Félicitations.

L'abonnement est toujours gratuit, à la bibliothèque. Venez vous abonner et courez la chance de gagner un gilet en empruntant des livres.

**Fabrique de Colombourg**

La fabrique de Colombourg a trois nouvelles secrétaires, soit madame Denise Beaudette, responsable de l'administration, 819 333-5320, madame Jeannine Labbé, responsable des registres et des messes, 819 333-4449 et

madame Madeleine Poulin, responsable du feuillet paroissial, 819 333-6817. Bienvenue à ces dames et un grand merci à madame Jeannine Dumont pour toutes les années de bénévolat à la fabrique.

Font également partie de l'équipe : Michel Laroche, curé, 819 783-2510, le président d'assemblée, Claude Labbé, 819 333-2303, Francine Pomerleau pour la préparation au baptême, 819 333-5692, Yolande Binette pour les funérailles, 819 333-6088 et Thérèse Labbé pour le cimetière, 819 333-4448.

Le bureau de la fabrique de Colombourg est ouvert le mercredi de 13 heures à 16 heures; le numéro de téléphone est 819 333-5783. Le feuillet paroissial est disponible à la bibliothèque et à l'église.

### Fermières de Colombourg

Les assemblées des Fermières sont toujours le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, à la bibliothèque de Colombourg; venez nous voir en grand nombre. Les Fermières de Colombourg remercient tous ceux et celles qui sont venus jouer au baseball-poches et participer au souper spaghetti le 14 février dernier.

### **Aux membres de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon**

Vous êtes, par la présente, invités à l'assemblée annuelle de votre Caisse qui aura lieu :

**Date :** 27 avril 2009  
**Heure :** 19 heures  
**Endroit :** Centre Joachim-Tremblay  
 34, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest  
 Macamic (Québec)  
 J0Z 2S0

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée, il s'agit d'un moment privilégié pour communiquer les questions et les idées qui nous permettront de toujours mieux vous servir. Pour terminer la soirée, un léger goûter sera servi. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

P.-S. Veuillez noter qu'aucun service de transport ne sera mis à la disposition des membres de Taschereau et d'Authier-Nord.

La direction

## **Rubrique informative**

### MESSAGE IMPORTANT

AUX CITOYENS ET CITOYENNES  
DE MACAMIC

### GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Pour une période transitoire, soit d'aujourd'hui jusqu'à la mise en opération du Centre de valorisation des matières résiduelles (septembre 2009), voici les directives convenues par les maires des municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest concernant la gestion des matières résiduelles :

#### Bac vert et bac bleu - les citoyens et les citoyennes doivent :

- Continuer d'utiliser le bac vert et le bac bleu normalement; il n'y a pas de changement à ce niveau.

Les résidants de la Ville de La Sarre SEULEMENT peuvent encore accéder directement au lieu d'enfouissement sanitaire.

#### Résidus de démolition ou d'incendie de bâtiments - les citoyens et les citoyennes doivent :

- soit **contacter la Ville de La Sarre** quelques jours avant d'apporter ces résidus au lieu d'enfouissement (par camion à benne ou conteneur seulement), pour connaître les conditions fixées;
- soit **contacter une compagnie de location de conteneurs** (ex. Transport Gélinas inc. ou Gabriel Aubé inc.) qui connaît déjà les conditions fixées par la Ville de La Sarre pour apporter ces résidus au lieu d'enfouissement.

**Pour toute question relative aux matières résiduelles, communiquez avec la municipalité.**



**Serres coopératives de Guyenne****OFFRES D'EMPLOI****Ouvriers ou ouvrières serricoles  
(50 postes à combler)**

Les personnes doivent être aptes à travailler dans les serres ou à l'extérieur; le travail consiste à faire de l'éclaircie, du triage, des chargements ou autres tâches demandées.

Les personnes doivent avoir une bonne condition physique et une rapidité d'exécution.

Si vous êtes intéressés, téléphonez au 819 732-0456.

**Serres coopératives de Guyenne****OFFRE D'EMPLOI**

Nous sommes présentement à la recherche d'un chauffeur de camion pour la livraison de fleurs dans la région.

La personne devra posséder un permis de conduire classe 3.



Pour information, communiquez avec Réjean Dubé au 819 732-0456.

**Centre de santé et de services sociaux  
des Aurores-Boréales****Semaine québécoise de la famille  
11 au 17 mai 2009**

Encore cette année, le CSSS des Aurores-Boréales s'implique dans une activité ayant pour but de souligner l'importance de la famille et la richesse des relations intergénérationnelles.

En collaboration avec la Maison de la famille, le CSSS des Aurores-Boréales du secteur Est (Taschereau, Laferté, Languedoc, Authier, Authier-Nord, Poularies et Macamic) vous invite à prendre part à une activité qui aura lieu le mercredi 13 mai, de 11 heures à 13 heures 30. Les activités proposées sont :

10 heures 45 : rassemblement et accueil des participants au CSSS des Aurores-Boréales de Macamic à l'entrée principale du CLSC;

11 heures : départ pour une randonnée pédestre (durée de 30 minutes) dans le sentier aux abords du CSSS (accessible aux poussettes);

11 heures 30 : retour au CSSS et dîner libre à la salle d'animation au rez-de-chaussée (apportez votre lunch);

12 heures 15 : activité de bricolage en famille (préparation d'une carte de souhaits que les enfants remettront aux clients de l'URFI et de l'hébergement temporaire);

12 heures 45 : visite de l'URFI et de l'hébergement temporaire afin de remettre les cartes;

13 heures 30 : fin de l'activité.

En tant qu'intervenantes du CSSS des Aurores-Boréales, nous sommes fières de nous impliquer au niveau de la semaine québécoise de la famille car celle-ci est souvent au cœur de nos interventions. Nous profitons donc de l'occasion pour vous informer que des services enfance-jeunesse-famille sont disponibles à proximité de chez vous; bien sûr, nous offrons des services pour les familles mais aussi pour les personnes adultes, les couples, les groupes ainsi que les personnes âgées.

Depuis 2005, une équipe de soins de santé et psychosociale œuvre au sein de la population de Macamic, de

Taschereau et des environs. Que ce soit pour une préoccupation au niveau physique ou pour une difficulté personnelle, des intervenants se font un plaisir de répondre à vos questions, de vous fournir les outils nécessaires ou de vous offrir les soins appropriés afin d'assurer votre mieux-être.

Pour de plus amples renseignements concernant les services offerts par votre CSSS des Aurores-Boréales, veuillez vous adresser au 819 782-4661, poste 3222.

Carolle Frenette  
Travailleuse sociale au programme  
enfance-jeunesse-famille

Marie-Pier Pothier  
Travailleuse sociale à l'accueil  
psychosocial et au programme pour  
adultes

## Le calendrier des activités

Avril	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Mai	2	Soirée de danse au Centre Joachim-Tremblay à 20 heures
	3	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter; la fête des Mères sera soulignée
	11	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	25	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
Juin	7	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter; la fête des Pères sera soulignée
	8	Réunion du conseil municipal à 19 heures

La fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 300 \$ en prix remis chaque semaine. Entrée 15 \$ pour 12 faces. Bienvenue à tous!

### Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

### Heures d'ouverture de la bibliothèque

#### Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures les jours où l'école est ouverte;

Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures et de 19 heures à 20 heures 30.

#### Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 11 juin, **la date limite pour apporter vos textes est le 8 mai**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.



## Organismes à but non lucratif

Association de Chasse et Pêche	Comité des bénévoles du C.H. St-Jean
Association du hockey mineur	Comité du partage
Bibliothèque municipale	Comité de développement
Brigade des Pompiers volontaires	Comité villes et villages en santé
C.K.-Munotair	Commission des loisirs
Club de l'Âge d'Or	Fabrique St-Jean
Club de la Fraternité	La Gamme d'Or
Club de Motoneige	Le Cercle des Fermières
Club de Patinage artistique	Les Chevaliers de Colomb
Club Lions	Les Femmes Chrétiennes
Club nautique	Les Filles d'Isabelle
Comité de valorisation des biens culturels	Office municipal d'Habitation

## Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

	<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général 238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe 223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe 227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation 225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay 231
Bureau de l'animation en loisirs	233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration 240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître 224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction 221
Gare	244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay	237
Info-loisirs	Horaire des activités 2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout) 5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation 787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)	9-1-1

Télocopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télocopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**